

**PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES RELATIFS A
L'ACQUISITION DES PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT DES EAUX DE
BOISSON**

DAOI N°DG/DAP/DIMP/001/2014 DU 18/06/2014

L'an deux mil quatorze, le dix huitième jour du mois d'août, sous la présidence de M. LWANUNA W. Bin ASUMANI, Directeur des Approvisionnements de la REGIDESO SARL et Président de la commission, a eu lieu, dans le local 610 du 6^{ème} Etage de l'Immeuble REGIDESO/Direction Générale, la réunion de la commission de passation des Marchés Publics chargée de l'examen du rapport d'analyse des offres relatives à l'acquisition des intrants de potabilisation de l'eau pour l'exercice 2015.

Etaient présents :

- KAPILE SAMBWE, Membre,
- SEBYERA NSEMI, Membre,
- BAMPELEDI DIESSE, Membre,
- LUKUSA KANDA, Membre,
- EBAKA KULUMBA, Pour le compte de la Sous-commission d'analyse.

Ouvrant la séance, le Président a commencé par présenter l'économie du rapport susmentionné. Dans cette présentation, le Président s'est appesanti sur quelques tableaux principaux contenus dans le rapport, en l'occurrence :

1. Les tableaux des pages 5 et 6 relatifs à la vérification des offres et à l'examen préliminaire,
2. Ceux des pages 21 et 22 se rapportant à l'évaluation et à la comparaison des offres, et
3. Celui de la page 23 relative à l'attribution par lot.

De l'examen des premiers tableaux (pages 5 et 6), il ressort que seules les offres d'ALM INTERNATIONAL et de PAN AFRICA CHEMICALS LIMITED ont été acceptées pour l'examen détaillé. En revanche, celles d'ASHINA EXPRESS SERVICE, de SHANDONG JIEBOZE INTERNATIONAL et de QUIN T.M. avaient été rejetées pour des raisons évidentes dont les détails sont développés dans le rapport d'analyse des offres.

Concernant l'évaluation et la comparaison des offres (tableaux des pages 21 et 22), la commission de passation des marchés a constaté que la Sous-commission d'analyse des offres a élaboré un tableau de comparaison des prix intégrant les rabais proposés par les soumissionnaires retenus ainsi que les ajustements liés au délai de livraison en respectant scrupuleusement les IC 33 et 35.

Au regard des résultats affichés dans les tableaux précités et celui de la page 23, les marchés ont été attribués en totalité au Soumissionnaire PAN AFRICA CHEMICALS LIMITED (Soumissionnaire mieux disant) pour un montant global de **dollars américains trois millions cent huit mille cent septante sept, cents nonante cinq (USD 3.108.177,95)** et portent sur 11 lots dont les détails suivent.

..

9

2 5

2 M

-suite-





Ci-dessous les détails sur tous les montants et quantités attribués :

N°	LOT	PRODUITS	QUANTITE Tonne	Prix Unitaire USD	Prix Total USD	Site de livraison
1	Lot 1	Sulfate d'alumine	3 504	360,36	1 262 701,44	CIF Matadi
2	Lot 2	Chaux hydratée	876	369,27	323 480,52	CIF Matadi
3	Lot 3	Hypochlorite de calcium	192	1 908,72	366 474,24	CIF Matadi
4	Lot 4	Chlorure de sodium	978	363,33	355 336,74	CIF Matadi
5	Lot 5	Sulfate d'alumine	126	1 173,70	147 886,20	DDP Bukavu
6	Lot 6	Chaux hydratée	42	1 161,09	48 765,78	DDP Bukavu
7	Lot 7	Hypochlorite de calcium	51,25	3 480,36	178 368,45	DDP Bukavu
8	Lot 8	Sulfate d'alumine	141	1 228,99	173 287,59	DDP Kisangani
9	Lot 9	Chaux hydratée	55	1 207,65	66 420,75	DDP Kisangani
10	Lot 10	Hypochlorite de calcium	20	3 684,06	73 681,20	DDP Kisangani
11	Lot 11	Hypochlorite de calcium	32	3 492,97	111 775,04	DDP Lubumbashi
Coût total des Marchés en Dollars Américains					3 108 177,95	

Eu égard à tout ce qui précède, la commission de passation des marchés approuve le rapport d'analyse des offres lui présenté et confirme l'attribution provisoire des marchés faite au Soumissionnaire PAN AFRICA CHEMICALS LIMITED pour un montant global de **dollars américains trois millions cent huit mille cent septante sept, cents nonante cinq (USD 3.108.177,95)**.

Fait à Kinshasa, le 19 Août 2014.

Pour la commission de passation des Marchés :

- LWANUNA BIN ASUMANI Emmanuel/Président 
- KAPILE SAMBWE Danielle/Membre 
- SEBYERA NSEMI/Membre 
- LUKUSA KANDA/Membre 
- BAMPELEDI DIESSE/Membre 